

## **Compte rendu de la séance du 07 février 2022**

Secrétaire(s) de la séance: Aurore DHONDT

Président : MANGEART Jean-christophe

Présents : Monsieur Jean-Christophe MANGEART, Monsieur Damien GALLOIS, Monsieur Ghislain CHEVALIER, Madame Delphine HUSSON, Monsieur Laurent CUVILLIER, Madame Aurore DHONDT, Monsieur Laurent SALLES, Monsieur Yohann CHENET

Excusés : Monsieur Simon JARJOT, Madame Caroline MAHIEUX

Absents : /

Réprésentés : Monsieur Sébastien JOLY par Monsieur Jean-Christophe MANGEART

### **Ordre du jour:**

- Revente vieux mobiliers ancienne école
- Point sur les travaux de la mairie
- PLUI
- Etablissement Public Foncier
- Questions diverses

### **Délibérations du conseil:**

- **Fixation du prix de revente des anciennes armoires ( DE 2022 001)**

Monsieur le Maire rappelle qu' au cours du déménagement de la mairie et de ses greniers, un tri avait été fait et qu'il avait été décidé , de proposer à la population de Faux-Vésigneul, le rachat des anciennes armoires .

Après en délibéré, le conseil municipal, ,

**DECIDE** de mettre en vente les armoires au tarif unitaire de 50 euros ,  
et

**AUTORISE** le Maire à signer tout document en lien avec cette affaire

- **Point sur les travaux mairie:**

1ère réunion de chantier prévue le 22 février à 9h00

Lots en instance : choix arrêtés pour la Charpente et Carrelage/ en étude pour la VRD

Local Associations (anciens vestiaires) presque terminés/ en attente de la livraison des huisseries. Carrelage et pose des radiateurs réalisés . NB : assurance prévenue pour les surfaces supplémentaires ( Algecos)

- **PLUI :**

1ère partie de 2022 consacrée au Diagnostic Foncier: l'AUDC travaille sur chaque village. Une présentation sera faite dans chaque commune d'une "enveloppe

urbaine", puis des réunions seront organisées en binôme de communes pour débat, puis avec des techniciens de l'AUDC

3 représentants du conseil par réunions ( Maire, Adjoint + CM qui était volontaire)

Au préalable un séminaire aura lieu en février pour expliquer la méthode. Puis le conseil devra se réunir pour décider d'une ligne directrice.

- **Etablissement Public Foncier:** organisme avec des fonds pouvant être mis à disposition des communes pour un projet d'utilité publique dûment justifié.

Réflexion à mener sur Fontaine

- **Questions diverses:**

- Renouvellement du contrat de la secrétaire avec changement d'échelon (+37.64 euros mensuel)

- Agent technique : proposition de le passer en trois jours ( il diminuerait ses heures sur Togny, qui n'a pas assez de besoin pour l'occuper deux jours et demi par semaine) En janvier et février, il a effectué tous ses vendredis sur Faux Vésigneul .

Validé par le conseil, ainsi qu'une proposition d'échelon ( hausse de salaire) et une carte cadeau de 300 euros pour compenser l'utilisation de son propre matériel)

Les délibérations en lien seront à l'ordre du jour du prochain conseil, la création de poste devant être diffusée via le Centre de gestion.

- Info sur l'arrivée du nouveau DGS à la CCMC : Mr Régis Rivaller

- Etude